

Le non-recours aux prestations sociales en France et en Europe

DREES
Colloque non-recours
13/12/2022

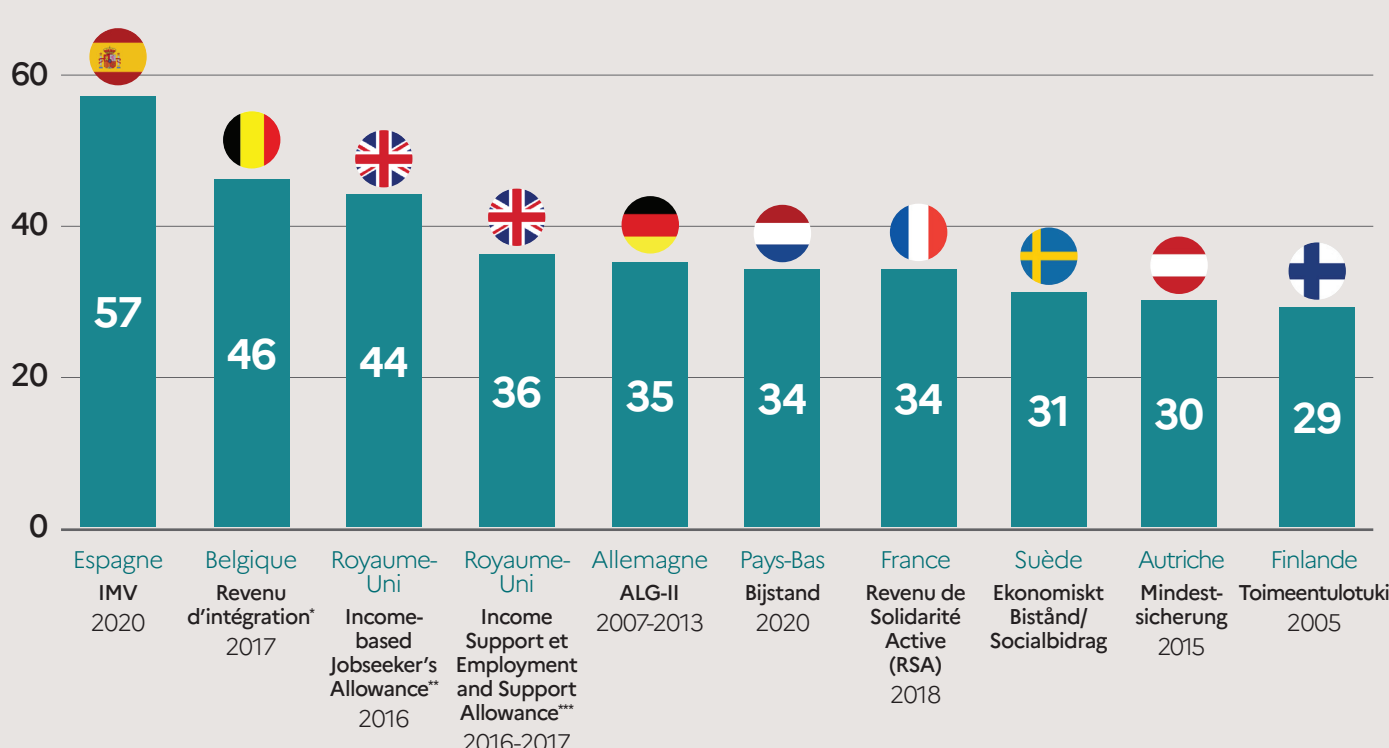
Des taux de non-recours souvent supérieurs à 30 % en France

	Minimum vieillesse*	Revenu de solidarité active**	Assurance chômage***
% de non-recourants (personnes éligibles ne percevant pas cette prestation)	50 % des personnes seules en 2016	34 % en 2018	30 % en 2018-2019
Nombre de personnes concernées	320 000 personnes	600 000 foyers chaque trimestre	540 000 personnes
Montants non versés par an	1 milliard €	Environ 3 milliards €	Non disponible

* Les Dossiers de la DREES n°97 ; ** Les Dossiers de la DREES n°92 ; *** Document d'études n°263, Dares

Un phénomène d'ampleur en Europe

Taux de non-recours au revenu minimum dans les différents pays (en %)



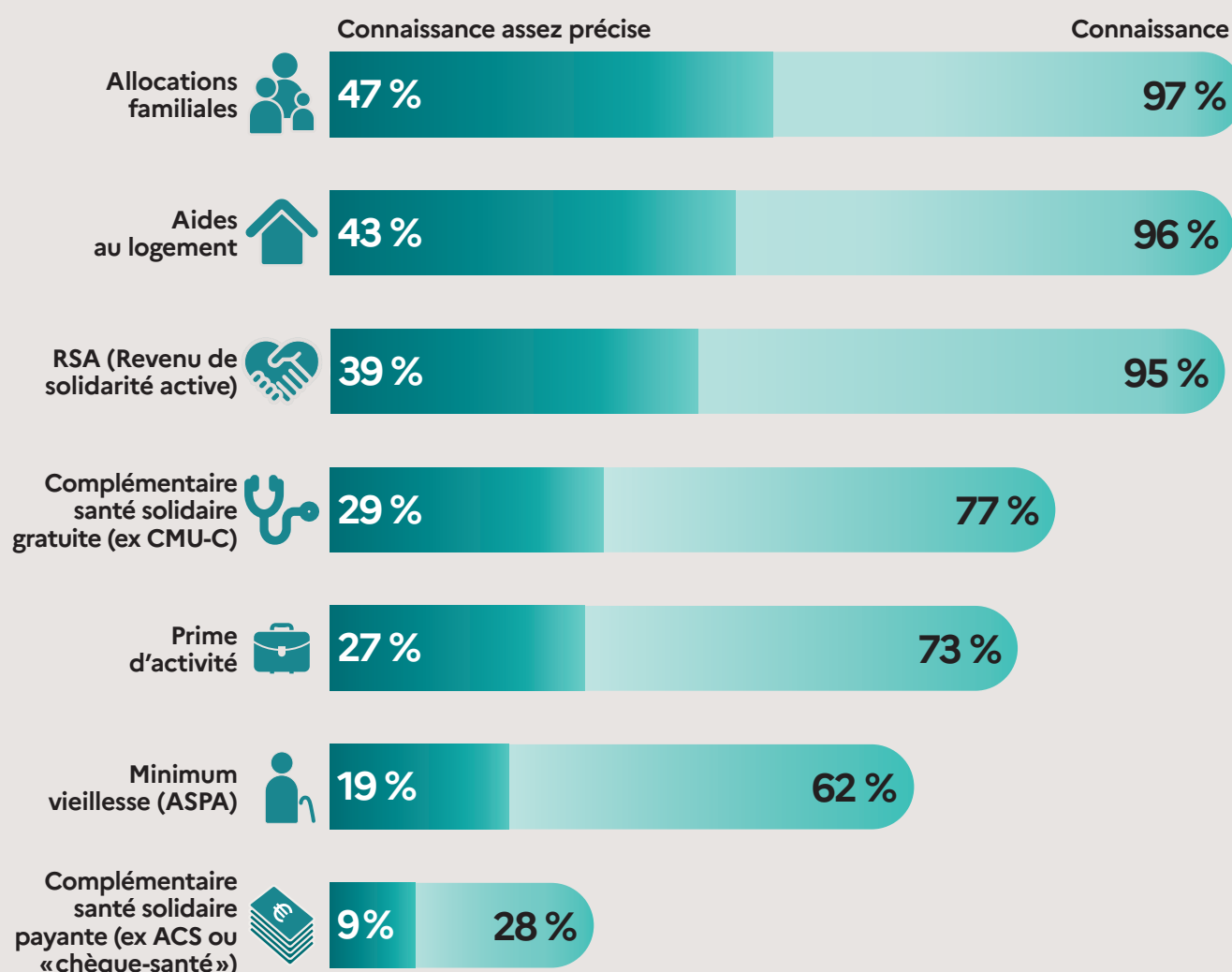
* Estimation sur les ménages à faibles revenus.
** Prestations chômage sous conditions de ressources.
*** Prestations pour les personnes les plus éloignées du marché du travail.
Source : Les Dossiers de la DREES n°94, données actualisées au 13/12/2022

Le manque d'information, premier motif de non-recours selon les Français*



Autres raisons, NSP (6 %)
* Motifs principaux pouvant expliquer que certaines personnes n'ont pas recours aux aides et dispositifs sociaux selon les Français.
Source : Baromètre d'opinion de la DREES, 2021

Une connaissance très variable des prestations sociales



Lecture : En 2020, parmi l'ensemble des personnes interrogées, 97 % connaissent les allocations familiales et 47 % en ont une connaissance assez précise.
Source : Baromètre d'opinion de la DREES, 2020